

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 29, 30 juin, 1er et 2 juillet 2015**

**2015 DASCO 8** Cours Municipaux d'Adultes -Tarif des cours.

**Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 juin 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'approuver les tarifs des Cours Municipaux d'Adultes de la Ville de Paris ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont approuvés les tarifs des Cours Municipaux d'Adultes tels qu'établis dans l'annexe 1 de la présente délibération. La recette en résultant sera constatée à la rubrique 24, nature 7067 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris.

Article 2 : Ces tarifs seront appliqués à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**